



## COMMUNIQUE

### **PARTENARIAT ENTRE L'EHESP ET LA FEHAP : UNE COLLABORATION AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

**Le 11 mars 2014** – L'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Institut de formation supérieure des cadres dirigeants, de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP), signent une convention de partenariat.

L'EHESP et l'Institut de la FEHAP ont décidé de s'associer, afin de partager leur expertise et d'élargir ainsi leurs réseaux respectifs, mais aussi pour organiser des sessions de réflexion sur des thèmes choisis. Cette convention permet à l'Institut de la FEHAP de collaborer avec de nouveaux partenaires universitaires : en orientant les directeurs de ses structures vers les dispositifs de formation de l'EHESP, la Fédération étend l'offre de formation proposée à ses adhérents. Ce partenariat permet également de soutenir et de promouvoir le panel de formations de l'EHESP ; l'Institut encourage en effet tout particulièrement le mastère spécialisé « Management en santé » de l'EHESP, ouvert depuis septembre 2013. Enfin, l'EHESP participe à différents travaux de l'Institut, et plus particulièrement ceux du réseau de chercheurs.

L'EHESP exerce une double mission de formation et de recherche en santé publique et action sociale. Via son Institut du management, son ambition dans le champ du management en santé est de relier les enjeux de santé publique avec ceux du pilotage et de la gestion des organisations des champs sanitaire et social.

La FEHAP est quant à elle une association loi 1901 qui réunit ses adhérents autour de valeurs communes, s'inscrivant dans la diversité des champs d'activités des établissements qu'elle représente (sanitaire, social, médico-social). L'Institut de formation supérieure des cadres dirigeants a été créé afin de proposer aux directeurs des établissements un accès à de la formation diplômante de haut niveau, avec pour appui un réseau d'universités partenaires. Au fil des années, l'Institut s'est développé ; il dispose aujourd'hui d'un réseau de chercheurs, propose de la formation continue, et s'intéresse aux relations internationales.

## **L'EHESP**

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'EHESP est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Sorbonne Paris Cité, membre associé de l'université européenne de Bretagne (UEB) et membre de la conférence des grandes écoles. L'EHESP a le statut de « grand établissement » (loi du 9 août 2004 et décret du 7 décembre 2006).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 5 départements (biostatistiques et épidémiologie / santé, environnement et travail / Institut du management / sciences humaines, sociales et des comportements de santé / sciences infirmières et paramédicales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose 14 filières de formation de cadres des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), 12 spécialités de diplôme national de master, 5 diplômes de mastères spécialisés, un titre d'ingénieur, 6 parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP, forte de 410 agents dont 90 enseignants et chercheurs, accueille 1300 étudiants de plus d'une trentaine de nationalités différentes. L'Ecole fait appel à 1 400 conférenciers.

## **La FEHAP**

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres c'est 3 948 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par 1 597 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 220 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

L'Institut de Formation Supérieure des Cadres dirigeants accompagne étudiants et cadres dirigeants qui s'adressent à la FEHAP vers une formation diplômante ou professionnalisante, avec l'appui de 14 universités partenaires. L'institut organise notamment des séminaires managériaux et propose un service de formation continue tout au long de l'année ; en outre, le réseau de chercheurs de l'IFSCD permet la production de connaissances sur le secteur, à travers les travaux de recherche d'étudiants. Enfin, l'IFSCD s'intéresse aux relations internationales des adhérents de la FEHAP (questions transfrontalières, échanges de pratiques, formations, recherche, relations humanitaires).

Site internet : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

Fil twitter : @fehap\_actu

## Contacts presse :

Nathalie CAVAGNI  
Directrice de la communication – EHESP  
Tél. +33 (0)2 99 02 28 60  
Fax +33 (0)2 99 02 26 25  
Nathalie.Cavagni@ehesp.fr

Jean-Baptiste BOUDIN-LESTIENNE  
Responsable de la communication – FEHAP  
Tél. +33 (0)1 53 98 95 30  
Fax. +33 (0)1 53 98 95 02  
jean-baptiste.boudin-lestienne@fehap.fr